



Erasmus+

## Modalités de candidature - séjours académiques

Afin de candidater pour un séjour d'études à l'étranger, il faut postuler via un formulaire en ligne en indiquant vos vœux de séjour. Votre niveau linguistique et vos résultats académiques seront évalués lors des conseils de classe de votre promotion. Des critères comme l'implication dans les études, l'assiduité en cours et la discipline seront pris en compte et contribueront à la décision du jury final.

Vous devez obtenir tous les crédits des semestres antérieurs avant votre départ. Ce critère sera pris en compte lors du conseil de classe du semestre 2 pour la CPII, du semestre 6 pour un départ en S7, ou du semestre 8 pour un départ en S9.

### Niveau de langue étrangère

Le niveau demandé en langue étrangère varie selon la destination. Au moment de l'inscription dans l'université d'accueil, un certificat peut vous être demandé. Si vous n'avez jamais passé de test de langue officiel, une séance de TOEIC et une séance de WiDaF Basic obligatoire est planifiée pour tous les étudiants ECAM 4 en fin de semestre 8 pour un départ en S9, ou en S9 pour les départs en S8.